

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 février 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD44

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 69

À l'aliéna 4, substituer aux mots :

« date d'entrée en vigueur »,

le mot :

« publication ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.